

12 FEVRIER 1948

VA-T-ON DISCUTER ENCORE ? *

L'objection la plus courante à l'accord financier franco-libanais que nous ayons entendue du côté syrien n'a plus sa raison d'être. On voulait des dates, un terme aux engagements pris. Non pas qu'on n'en ait pas prévus, mais le texte était « vague » et prêtait à discussion. Le voilà éclairci.

Dans les deux années qui suivront la fin de l'accord, les soldes en faveur du Liban seront entièrement réglés. Moitié en devises européennes et moitié en marchandises, s'il y a des restrictions de change à cette époque. Sans cette réserve et librement, s'il n'y a pas de restrictions. Et la garantie française demeurera en vigueur jusqu'au bout de l'opération. Voilà qui est clair ; et voilà ce qu'une lettre officielle interprétative nous a apporté par l'entremise obligeante de la Légation de France à Beyrouth. Ceux qui ne seront pas satisfaits, c'est qu'il n'y a rien pour les satisfaire. Ils auront fait de leur entêtement et de leur obstruction une règle de vie.

Il faut reconnaître que nous avons trouvé du côté français la compréhension la plus large. Il faut se souvenir aussi que, quand il s'agit de finances et de monnaie, le scepticisme de ce côté de la Méditerranée prend les proportions d'une institution. L'Europe a vécu sur le crédit public pendant un siècle. Chez nous s'il n'y a pas de dette publique, c'est qu'on se méfie même (et surtout) de l'État. C'est dans un juste milieu pourtant qu'il faut trouver la vérité.

Il nous semble que les techniciens égyptiens, que les Syriens ont appelé du Caire et que nous avons eu l'honneur et le plaisir de recevoir à Beyrouth, donneront maintenant une approbation sans réserve. Déjà ils avaient parfaitement compris le cas libanais. Ils l'ont déclaré à haute et intelligible voix. Désormais, pour la Syrie aussi, tout leur paraîtra clair. Et, sans doute, leur consultation sera-t-elle précieuse à nos amis du Gouvernement syrien qui sont au Caire pour les travaux de la Ligue Arabe.

Dans ces matières délicates, il n'y a pas d'obstination qui vaille. Ce qui compte par-dessus tout, ce ne sont pas les vieilles histoires et les petites rancunes, c'est l'intérêt général, ce sont les relations internationales. Et si les Syriens parlent, de nouveau, à ce sujet, de liberté et d'indépendance, nous leur dirons encore une fois que nous tenons autant qu'eux à l'indépendance et à la liberté. Mais encore faut-il qu'ils considèrent le monde comme il est, l'état du monde ; et les difficultés immenses de la plupart des nations ; et la nécessité enfin d'arriver à des accords raisonnables sur les difficultés qui, pour être résolues, appellent un acte de sagesse et de raison.

Plus que jamais, le Liban doit se louer d'avoir agi comme il a fait. De tous les coins du territoire viennent les témoignages d'un soulagement profond. Et rien qu'une mauvaise volonté, à quoi nous ne voulons absolument pas croire, ne pourra empêcher notre collaboration étroite avec la Syrie de demeurer et de s'affermir. Mais nous espérons qu'en Syrie même l'interprétation décisive venue de Paris lèvera les doutes et aplanira le chemin. Si rien n'est plus fréquent qu'un malentendu, rien n'est plus habituel que de voir un malentendu dissipé. Nous souhaitons que nos amis syriens reconsidèrent toute la situation à la lumière du texte indiscutable que nous leur

A la date du 15 février 1948, une lettre, adressée au Gouvernement de Beyrouth par le représentant diplomatique de la France au Liban, donnait des précisions décisives au sujet des modalités d'application de l'accord monétaire franco-libanais.

apportons et qu'après avoir négocié à nos côtés pendant quatre mois et plus, ils reconnaissent qu'un travail utile et fécond a été fait.

A la date du 15 février 1948, une lettre, adressée au Gouvernement de Beyrouth par le représentant diplomatique de la France au Liban, donnait des précisions décisives au sujet des modalités d'application de l'accord monétaire franco-libanais.